

1103681501

DATE DEPOT :	2011-04-13
NUMERO DE DEPOT :	2011R037210
N° GESTION :	1998D00949
N° SIREN :	322009705
DENOMINATION :	JURIS CONSULTES EN ENTREPRISES JCE
ADRESSE :	103 R LA BOETIE 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2011/04/01
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE DIRECTEUR GENERAL

98D 949

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
13 AVR. 2011
N° DE DÉPOT
R0 37210

J.C.E.
JURISCONSULTES EN ENTREPRISES
SELAFA au capital de 45 375 €
Siège social : 103, rue La Boétie – 75008 PARIS
RCS PARIS D 322 009 705

EC 1.4.11_CN

-chang PCA
-chang- directeur général Délégué

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 1er AVRIL 2011

PREMIERE RESOLUTION – NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après en avoir délibéré, le Conseil prend acte de la démission remise par Monsieur Hugues LEMAIRE de ses fonctions de Président Directeur Général à effet de ce jour, ce qui met également fin aux fonctions de Directeur Général Délégué de Monsieur Stéphane GIBBS.

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Stéphane GIBBS en qualité de Président du Conseil d'Administration, et ce, à effet de ce jour et pour une période courant jusqu'au 30 Juin 2011.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – MODE D'ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE

Le Président indique que, conformément aux dispositions légales et à l'article 19 des statuts, le Conseil doit opter pour l'un des deux modes d'exercice de la direction générale prévues par la loi, soit le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, soit la dissociation de ces fonctions.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. En conséquence, Monsieur Stéphane GIBBS, Président, assumera sous sa responsabilité la direction générale de la société jusqu'au 30 Juin 2011 et prend le titre de Président Directeur Général.

Monsieur Stéphane GIBBS déclare accepter ces fonctions et satisfaire aux conditions légales relatives au cumul du nombre des mandats d'Administrateur, de Directeur Général, de membre du Directoire ou de Directeur Général unique de Sociétés Anonymes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SG

TROISIEME RESOLUTION – POUVOIRS DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le Président représente le Conseil d'Administration, organise et dirige ses travaux et veille au bon fonctionnement des organes de la société.

Au titre de la Direction Générale de la société, le Président est investi dans les limites légales des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Dans ces limites, le Président Directeur Général sera autorisé à consentir des subdélégations ou substitution de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.....

CINQUIEME RESOLUTION – NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Sur la proposition du Président Directeur Général, le Conseil d'Administration nomme à compter de ce jour Monsieur Hugues LEMAIRE en qualité de Directeur Général Délégué, et ce, pour une durée égale à celle des fonctions du Président Directeur Général, soit jusqu'au 30 Juin 2011.

Monsieur Hugues LEMAIRE déclare accepter sa nomination en qualité de Directeur Général Délégué et être en mesure d'exercer les fonctions à lui conférées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION – POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve spécialement au Conseil d'Administration, et dans la limite de l'objet social, Monsieur Hugues LEMAIRE, Directeur Général Délégué, est investi des mêmes pouvoirs que le Président Directeur Général pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION – REMUNERATION DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Etant rappelé que Monsieur Hugues LEMAIRE fait valoir ses droits à la retraite à effet de ce jour, le Conseil d'Administration décide que celui-ci exercera ses fonctions de Directeur Général Délégué gratuitement, et ce, pendant toute la durée de son mandat.

Le Conseil d'Administration décide que Monsieur Hugues LEMAIRE bénéficiera de la prise en charge de l'ensemble de ses frais professionnels par la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SC

.....

NEUVIEME RESOLUTION – POUVOIRS POUR LES FORMALITES

Le Conseil d'Administration confère tous pouvoirs à son Président ou à toute autre personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité et autres prescrites par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Pour Extrait Certifié conforme
LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
Stéphane GIBBS

